

Resp Pf XIX 288

# NOTICE DESCRIPTIVE

ET

#### HISTORIQUE

DE L'ÉGLISE DE S.TE-MARIE D'AUCH,
ANCIENNE CATHÈDRALE;

Par P. SENTETZ,

Conservateur de la bibliothèque de la Ville.

Troisième Édition, revue et corrigée:

#### A AUCH,

Chez M.mc Veuve DUPRAT, Imprimeur du Roi et de la Ville, place Royale.

1818.



# MORICE DESCRIPTIVE

TE

#### MISTORIOUS

DE LEGISE DE S.E-MAIN MELEUR.

Par P. Sexulia.

thaservateur do la billiothèque de la 5 dies

Fronsiène Educa gevae et con gée.

T THE PARTY CONTRACTOR

# AUCIL

Grez M. Wenre DERNAF. Spracounde Est

SiBi

### AVANT-PROPOS.

LINTERÊT que l'on porte aux monumens, est presque inséparable de celui que l'on attache à la mémoire des fondateurs ou des bienfaiteurs. C'estapourquoi nous avons eru devoir faire suivre 'une Notice historique sur l'église de Ste-Marie d'Auch, la description que nous en donnons. Si les étrangers qui visiteront ce monument ne s'intéressent qu'aux détaits remarquables de l'édifice, les Auscitains verront avec plaisir des traits historiques sur l'ancien état de leur ville, et sur la munificence des Rois, Comtes et Archevêques, à laquelle sont dus et l'existence de l'église de Ste.-Marie, et les avantages dont jouissait la ville d'Auch, au moment de la révolution.

A CONTRACTOR OF STATE A SHOULD BE SHOULD BE SHOULD BE SHOULD BE Single State of the State of th All with the second engineers will be the La Principles Supress Services Addition Section of the sectio NAME OF THE PERSON OF THE PERS 指於實際的原理的特別。 THE PROPERTY OF THE PARTY OF TH

# NOTICE

## DESCRIPTIVE ET HISTORIQUE

DE L'ÉGLISE

DE STE-MARIE D'AUCH.

#### PARTIE DESCRIPTIVE.

archivolates are to be not more con voir

Porche et Clochers.

Rois portes archivoltées donnent entrée à l'église de Ste.-Marie; aux pieds droits de celles des côtés, sont adossées des colonnes cannelées corinthiennes qui supportent un fronton au dessus desquels étaient des armoiries qui ont été effacées. La porte du milieu est accompagnée de colonnes du même ordre que les précédentes; elles portent un second ordre couronné d'une arcade, sous laquelle est ouverte une niche qui renferme une statue de la Ste.-Vierge. Aux deux côtés sont des cartouches ornés de mascarons et d'enroulemens.

Cette façade intérieure, parait être du style de la fin du quinzième siècle.

Elle est précédée d'un magnifique porche, qui supporte deux clochers d'une grande structure. Aux trois grands portiques sont des grilles de fer doré. La façade est ornée de colonnes cannelées, couplées, d'ordre corinthien, avec leurs piédestaux posés sur un soubassement; elles supportent un entablement couronné par une balustrade. Entre les colonnes sont des niches disposées pour recevoir des statues. Au-dessus des archivoltes des trois portiques, on voit des anges tenant des cartouches qui contenaient autrefois les armes et le chiffre de l'Archevêque qui avait fait construire les clochers. La hauteur où se trouve la balustrade qui couronne l'entablement des trois portiques, est la même que celle des voûtes des nefs collatérales.

Chacun des portiques latéraux supporte un clocher à deux étages, dont l'un decoré de colonnes d'ordre composite, cannelées, disposées comme celles du premier, se termine, comme lui, par une balustrade à la hauteur de la grande voûte intérieure. Au milieu de chaque tour se trouve une porte ornée d'un fronton surmonté d'un œil de bœuf, donnant passage de la galerie à l'escalier du clocher et de l'horloge.

Le dernier étage est orné de pilastres cannelés attiques, entre lesquels sont les fenêtres du clocher; il est couronné par une balustrade surmontée de boules posées sur des piédouches.

L'intérieur du porche est payé de grandes

pierres et décoré de pilastres corinthiens, porté sur un soubassement servant de siéges. Entre les pilastres sont des niches surmontées de médaillons, dans lesquels sont sculptés en bas-reliefs les figures de J.-C., de la Vierge, etc.

A gauche, en entrant, on remarque le tombeau de M. Henri de Lamothe Houdan-cour, archevêque d'Auch, par les soins fduquel ce porche a été fini. Ce tombeau éut ouvert pendant la révolution, et son

pitaphe retournée en dedans. Elle était

Lanne, Sa mande stoolicite ignis suppo,

HIC JACET HENRICUS DE LAMOTHE HOUDANCOUR, INDIGNUS ARCHIEFISCOPUS AUXCITANUS, EXPECTANS RESUREGIONEM MORTUORUM. OBIIT 1684, 24 FEBRUARII.

On voit, entre les deux pilastres qui supportent l'arceau sous lequel est le tombeau, une inscription que le chapitre y fit placer pour honorer la mémoire et l'humilité de M. de Lamothe.

On y lit: " : ot de les e els valurant els

QUOD HENRICI MERITIS DETRAXIT HUMI-LITAS, ID REDDIT VERITAS; ILLUM, PIE-TAIE, DOCTRINA ET NOBILITATE CLARIS-SIMUM, VENTURIS RETRO SÆCULIS COM-MENDANS. 1684.

Toute cette construction a été, dit-on, terminée sur les dessins de M. Cotte,

1 ....

célèbre artichitecte. Elle se ressent de la magnificence du siècle de Louis XIV, sous lequel elle a eu lieur, un siècle et demi après celle de l'eglise. (A.)

# Forme et distribution de l'Église.

Le corps entier de l'édifice est bâti de grandes pierres de grès, appelées tuf, taillées et liées admirablement. Son architecture tient du gothique moderne et de l'arabe, et n'a les défauts ni de l'un ni de l'autre. Sa grande simplicité et ses heureuses proportions lui donnent un caractère parfaitement conforme à l'objet de sa consécration.

L'édifice la la forme d'une croix latine, et sa division intérieure ressemble à celle des anciennes basiliques.

La longueur de l'église depuis la porte d'entrée jusques au fond de la chapelle du Saint-Sacrement, qui fait le rond-point de l'hémicycle, est de 105 mètres 90 centimètres (326 pieds.)

Sa largeur, d'une porte laterale à l'autre, est de 23 met. 89 cent. (72 pieds.)

La largeur de la grande nef est de 11 mèt. 4 cent. (34 pieds)

Celle de chaque nef collatérale est de 6 met. 50 cent. (20 pieds.)

Et celle des chapelles est de 5 met. 20 cent. (16 pieds.)

La hauteur de la grande voûte est de 26 met. 64 cent. (82 pieds.)

Celle des basses ness et des chapelles

est de 14 met. 32 cent. (45 pieds.)

Quatre rangs de piliers, au nombre de 40, divisent l'église en trois ness et en chapelles collatérales; ils forment des arcs ogives qui supportent des voûtes d'arêtes croisées, surbaissées, de pierre calcaire, dite pierre blanche. Entre les piliers des basses-nefs, regnent autour de la grande nef et du chœur, des galeries en arcade d'une grande ouverture.

En entrant, on passe sous la tribune de l'orgue; elle est voûtée et couronnée d'une balustrade, et soutenue par des arcades, décorées de pilastres corinthiens. posées sur un soubassement. Elle supporte un superbe buffet d'orgue, le chef-d'œuvre de Joyeuse, fameux facteur de son temps. L'ensemble des ornemens en est beau, et présente de jolis détails de sculpture.

#### Portes laterales et Tours. disir, out appele valgacement of Liberral

Aux extrémités de la branche de la croix sont de grandes ouvertures de forme ogive. Chacune d'elles est partagée en deux ven-

tanx, par un pilier d'une seule pierre chargée de sculpture, qui supporte une espèce d'architrave placée au tiers de la hauteur de l'ouverture totale; au-dessus sont des panneaux de verre, et un couronnement du même genre que ceux des croisées des

chapelles.

Les sculptures qui décorent extérieurement les renforcemens des portes, sont remarquables par leur travail, et dans quelques parties, par la légéreté et le fini des formes. Une inscription placée dans les frises de deux culs-de-lampe de la porte méridionale, indique que c'est à l'archevêque François II de Clermont qu'est due la construction de ces portes, environ l'an 1513. On voyait autrefois ses armoiries sur presque tous les piliers de butée du midi. Elles furent effacées pendant la révolution.

Chacune de ces portes latérales est flanquée de deux tours carrées qui se terminent en dôme, et sont surmontées d'une boule posée sur un piédouche. Elles renferment des escaliers, différens les uns des autres, qui conduisent dans les galeries intérieures et extérieures de l'édifice. L'un, à pivot d'air, est appelé vulgairement le Limaçon. Cet escalier forme une spirale, sur le haut de laquelle une personne placée à califourchon, glisse jusqu'au has avec une rapidité extrême. Les trois autres sont à pivot plus ou moins dégage ou décoré, et ont fait donner aux tours qui les renferment, les noms de tours du Serpent, du Bâton et du Ruban, d'après ces différences,

Les chapelles sont séparées les unes des autres par des murs auxquels sont adossés les autels, en pierre, bois ou marbre, et décorés d'ordre d'architecture moderne dans le goût des dernières années du règne de Louis XIII, et des premières de Louis XIV.

Les éhapelles de la partie orientale de l'église étaient autresois consacrées aux mystères de N. S., et celles de la partie occidentale, à ceux de la Ste.-Vierge. Elles surent dégradées dans les temps révolutionnaires, et, lors du rétablissement du culte, la pénurie des moyens pour la restauration de ces chapelles, obligea l'administration de l'église de recourir à la biensaisance des sidèles, qui, pour la plupart, exigèrent qu'elles sussent consacrées ou à leurs patrons, ou aux saints qu'ils affectionnaient particulièrement.

Autrefois les rétables avaient tous pour principal ornement, des bas-reliefs au lieu de tableaux. Le jour qui traverse les vitraux devait nuire bien moins à l'effet des premiers, qu'il ne fait maintenant à l'effet des seconds.

Le payé des chapelles est élevé de la

hauteur d'une marche au-dessus de celui des nefs, et elles sont séparées de celles-ci par des balustres de marbre de Caunes.

Mausolées, Vitraux, et autres objets remarquables des chapelles.

I. Dans la première chapelle, à gauche, celle du Baptistère, on voit les fonts d'un seul bloc de très-beau marbre noir, d'une

grande dimension.

II. Dans la suivante, celle de Ste.-Thèrèse, est le tombeau de M. de Pomereu, intendant. Au-dessus, dans une niche, était son buste de marbre. C'était un monument érigé par l'amitié et la reconnaissance et qui va être rétabli. (B). On lit sur la pierre sépulchrale,

MICHAEL - GERVASIUS - ROBERTUS DE POMEREU, EQUES, LIBELLORUM SUPLICUM MAGISTER, IN NAVARRA, BENEARNO ET PROVINCIA AUSCITANA PRÆFECTUS REGIUS, VITA FUNCTUS 27 DIE MENSIS DECEMBRIS, ANNO 1734, TUMULATUS DIE SEQUENTI, NON SINE MAGNA CIVIUM FREQUENTIA, ET UBERIBUS PROVINCIÆ LACRIMIS.

HONORIFICÆ BENEVOLENTIÆ MEMOR, HOC CONDITORIUM EXTRUI CURAVIT NOBILIS JOANNES-BAPTISTA-JOSEPHUS DAIGNAN, UNUS EX ULTIMARUM VOLONTATUM ADMINISTRIS.

Les Dames Carmélites ayant affectionné particulièrement cette chapelle, ont eu le projet, resté encore sans exécution, d'y déposer les restes de la vénérable Mère Marie de la Trinité, du nom de Savin, leur supérieure, appelée par elles la Mère-Sainte. Son épitaphe adossée au mur de la chapelle, est

ainsi conçue.

ICI REPOSE LE CORPS DE LA VÉNÉRABLE MÈRE MARIE DE LA TRINITÉ, QUI ÉTAIT DE PARIS, DU NOM ET DE LA RACE DE SÆVIN, ORIGINAIRE DE L'ORLÉANNAIS; ELLE REÇUT LE SAINT HABIT DANS LE PREMIER COUVENT DES CARMÉLITES, A PARIS, LE 21 NOVEMBRE 1604. ELLE A FONDÉ LES COUVENS DE DIEPPE, SAINTES, LE SECOND DE BORDEAUX, NARBONNE, LECTOURE, AGEN, AUCH, MONTAUBAN ET PAMIERS. ELLE DÉCÉDA DANS CETTE MAISON LE 28 DÉCEMBRE 1655, AGÉE DE 86 ANS. SA SAINTETÉ MÊME, TÉMOIGNÉE PAR DES MIRACLES, LUI A FAIT DONNER LE NOM DE MÈRE-SAINTE. 1696.

III. De l'autre côté de l'église, dans la chapelle vis-à-vis celle-ci, est le mausolée que M. me d'Étigny, née de Pange, avait fait ériger dans l'église de St.-Orens, à son époux, intendant, bienfaiteur de sa généralité. Ce monument avait été détruit pendant la révolution, et l'église où il était érigé fut vendue et démolie.

M. Balguerie, préset du Gers, à qui nulle vue d'intérêt public n'était étrangère, après avoir recherché les cendres de son illustre prédécesseur, et recueilli les débris de son mausolée, les fit replacer dans cette basilique. Ce monument, placé sous la croisée, se compose d'une pyramide de maibre noir, surmontée d'une urne, et accolée au mur; elle est placée sur une frise, supportée par des consoles de marbre blanc veiné. Au milieu de sa hauteur, dans un médaillon entouré d'une couronne de chêne, est le portrait de M. d'Étigny, que couronne le génie de l'immortalité. A gauche, au bas de la pyramide. la piété conjugale, sous la figure d'une femme voilée, indique du doigt le médaillon; à droite, l'hymen sous les traits d'un enfant, pleure et renverse son flambeau. Entre ces deux figures, est l'écusson de M. d'Étigny. Sur la frise sont, en bas-relief, les attributs de la mort. Audessous, entre les consoles, est l'inscription suivante:

D. D. MEGRET D'ÉTIGNY, PROVINCIÆ PRÆFECTO, ET DIVINI NUMINIS GULTORE OBSERVANTISSIMO, EXIMIA IN PARENTES PIETATE AC REVERENTIA, FIDELISSIMO IN CONJUGEM AMORE, CHARITATE ERGA FILIOS VERÈ PATRIA, EFFUSA IN OMNES BENEFICENTIÆ LARGITATE, DEO ET HO-

MINIBUS DILECTO, MORBO GRAVI AC DIU-TURNO AFLICTUS, VIRTUTE DOLOREM SU-PERANS, CHRISTI CONFIXUS CRUCI, OB-DORMIVIT IN DOMINO, NONO KALENDAS SEPTEMBRIS, ANNO DOM. 1767, ÆTATIS SUÆ 48. AMANTISSIMO CONJUGI POSUIT FIDELIS MŒRENS UXOR D. D. FRANCISCA THOMAS DE PANGE, ANNO M. DCG. LXXII.

Ce monument est de la composition de M. Lucas aîné, artiste Toulousain, qui a laissé à sa ville natale plusieurs ouvrages recommandables.

Les cendres de cet administrateur célèbre reposent sous l'épitaphe qui se trouve au milieu du pavé de la chapelle. Elle est ainsi conçue:

SÉPULTURE DE MESSIRE ANTOINE MEGRET D'ÉTIGNY, CHEVALIER, CITOYEN PRIVILÉGIÉ DE LA VILLE DE BAYONNE, BARON DE TEIL, DE CHAPELAINE, SEIGNEUR DE PASSI, ÉTIGNY, VAUMORT, PONT, NCÉ, VASSIMONT, AUSSIMONT, ET AUTRES LIFUX, CONSEILLER DE ROI EN SES CONSEILS, MAUTRE DES REQUÊTES ORDINAIRES DE SON HÔTEL, INTENDANT DE JUSTICE, POLICE ET FINANCES EN NAVARRE, BÉARN, ET GÉNÉRALITÉ D'AUCH, ET DES ARMÉES DE SA MAJESTÉ EN PORTUGAL, DÉCÉDÉ A AUCH, LE 24 AOUT 1767.

Sur une plaque de marbre blanc, placéevis-à-vis l'autel, une inscription, composée par M. Sentetz, ex-constituant, indique l'histoire et l'objet de la reconstruction du monument. On lit:

QUOD PIETAS CONJUGIS,
ANTONII MEGRET D'ÉTIGNY
CARISSIME MEMORIE,
CAUSAM LACRIMIS,
SACRAVIT,
RABIES OCHLOCRATICA

RABIES OCHLOCRATICA
FÆDÈ SEPULCHRUM EVERTERAT.
HOC

E RUDETO COLLECTUM, RELIQUIS CINEREIS

SOLEMNITER DECERPTIS ET FIDE SERVATIS PETRI BALGUERIE

GERCII PROVINCIÆ PRÆFECTI STRENUI
CURIS,

Consulum assensu,
Restituit gratitudo populi
Rursumque consecravit,

AD INSIGNEM EXIMIT CIVIS HONOREM, AD REIPUBLICÆ DECUS,

AD PERPETUAM POSTERORUM REVERENTIAM, AD SEQUENTIUM PRÆFECTORUM EXEMPLAR. ANNO DOM. 1803. REIP. 12.

Aux côtes de cette plaque sont inscrits, sur des tableaux encadrés, l'arrêté de M. le Préfet relatif au rétablissement du mausolée, et la dernière lettre écrite par M. d'Étigny, de son lit de mort, à M. le Contrôleur-général.

La chapelle a été dédiée à St.-Antoine,

patron de M. d'Étigny.

IV. La suivante, qui est sous le titre de la

Présentation, a été, depuis quelques années, embellie par les soins de MM Daignan et Dupetit, anciens chanoines de cette église, chanoines honoraires d'Agen. Elle renferme le tombeau du vénérable Louis Daignan, dignitaire de l'ancien chapitre métropopolitain, homme dont les talens, la charité et la piété recommandent éminemment la mémoire. Son épitaphe est conçue ainsi: HIC JACET LUDOVICUS DAIGNAN DU SENDAT, CANONICUS HUJUS METROPOLITANÆ ET PRIMATIALIS ECCLESIÆ, MAGNOACI ARCHIDIACONUS, NEC-NON HUJUSCE DIŒCESEOS VICARIUS GENERALIS.

PARCE DOMINE, PARCE SERVO TUO LUDO-VICO; QUEM REDEMISTI PRÆTIOSO SANGUINE

TUO. AMEN.

OBIIT DIE 17 MARTII, ANNO DOMINI 1764.
REQUIESCAT IN PACE. AMEN.

Il légua aux cordeliers, pour être ouverte au public, sa bibliothèque qui était très - considérable. Elle est aujourd'hui réunie à la bibliothèque de la ville. Il s'y trouve des manuscrits précieux pour l'histoire du pays, recueillis par lui, et qu'il destinait à l'impression.

On voit sur l'autel de la chapelle un beau Christ d'ivoire, de 41 centimètres (15 pouces) de proportion, que MM Daignan et Dupetit ont fait, depuis peu, fixer sous une grille de fer doré, pour en éviter l'enlèvement. On doit sa conservation à feu M. Despiau, curé de Ste.-Marie, qui, au commencement de la révolution, eut le soin de le dérober au pillage.

V. De l'autre côté de l'église, vis-à-vis celle-ci, dans la chapelle de St.-Joseph, est la sépulture de la famille Molières,

fort ancienne dans Auch.

Les chapelles correspondantes aux basses - nefs, depuis l'entrée jusques aux portes latérales de l'église, la grande nef, le chœur, et les deux branches de la croix, sont éclairées par des croisées formées de panneaux bordés d'arabesques. Les couronnemens sont en verre de couleur. Au - dessus de l'orgue et aux extrémités des branches de la croix, sont des roses garnies aussi de verre de couleur. Au milieu de celle de l'orgue est, dans un très-grand médaillon, la figure de la Vierge; dans les deux autres, celles de St. Pierre et de St. Paul.

Dans le principal panneau des couronnemens des vitraux, se trouvaient autrefois les écussons des archevêques par les soins desquels ces peintures avaient été faites; mais, dans la révolution, ils furent enlevés, décomposés, et les morceaux rajustés de manière qu'ils ne présentent maintenant qu'un assemblage informe et sans objet. Les armoiries qui étaient aux clefs des voûtes furent aussi gratiées, ensorte que l'église perdit des monumens précieux pour son histoire.

Les vitraux des chapelles correspondantes aux nefs latérales du chœur sont entièrement de verre de couleur, et composés de grands tableaux représentant des personnages de l'ancien et du nouveau testament.

Dans le soubassement du plan d'architecture qui fait le fond de chaque vitrail, sont en forme de bas-reliefs, de petits tableaux représentant des traits historiques relatifs aux personnages des grands tableaux.

Une ancienne tradition dit que la reine Marie de Médicis avait donné l'ordre de les transporter tous à Paris, mais que le

chapitre réussit à le faire révoquer.

Afin de mettre l'observateur à même de suivre l'ordre historique dans l'examen qu'il fera des divers vitraux, nous allons indiquer succintement chacune des croisées des chapelles successivement, en commençant par la première de la nef latérale du chœur, du côté du nord, appelée la chapelle du Purgatoire.

VI. Sa croisée est divisée en trois parties par les pilastres qui supportent le couronuement découpé de l'ogive. Ces trois parties ne forment cependant qu'nn seul sujet : c'est l'Histoire des premiers parens. Les figures d'Adam et d'Éve, de grandeur plus que naturelle, sont près de l'arbre de la science, placé en avant d'un fond d'architecture, au-dessus duquel, dans une espèce d'attique, est représentée la Création. Dans la base, les trois petits tableaux ont pour sujet, l'expulsion du Paradis, la condamnation au travail, et le meurtre d'Abel.

L'autel de cette chapelle est décoré de colonnes de marbre de Languedoc; c'est à la munificence de M. de Lamothe-Houdancour, dont nous avons déjà parlé,

qu'elle doit cette décoration.

VII. Dans la chapelle du St. Cœur de Marie, l'autel est orné de belles colonnes de marbre noir. Il était autrefois décoré d'un bas-relief en pierre, remplacé aujourd'hui pat un tableau. Sa construction est due au même prélat que celle du précédent.

La croisée de cette chapelle est divisée en quatre parties; la 1.1º représentant Noé. la 2.º Jacob, la 3.º St. Pierre, la 4.º une Sibylle. Ces figures sont représentées dans des niches, entre lesquelles sont des pilastres arabesques. Au-dessous, les petits tableaux représentent, le premier l'impudicité de Noé, le 2.º la bénédiction de Jacob,

le 3.º Fésus marchand sur les eaux, et le 4.º l'Annonciation, prédite par la Sibylle. On a souvent vu des artistes copier ce vitrail, dont les dessins sont remarquables par la pureté des profils et la grâce des détails.

VIII. Dans la chapelle de N. D. de Pitié, les quatre grandes figures sont celles d'Abraham, de Melchisedec, roi de Salem, de St. Paul, apôtre, et de la Sibylle de Samos. Les noms de ces personnages sont inscrits au-dessous de chacun, en caractères longs

gothiques.

Les petits tableaux du soubassement représentent le sacrifice d'Abraham, la conversion de St. Paul, et la naissance de 7. C. Au-dessus du premier on lit : Noli trucidare manu tua tuum puer. Au-dessus du 2.º: Saule Saule quid me persequeris. Dans le 3.º, sur une banderole, on lit: Vint et quatre ans eut Sibile Samie quand elle dis.

IX. Dans la chapelle de Ste. Anne sont trois croisées de trois panneaux chacune.

Dans la première sont Isaac patriarche. Samuel prophète, et Osée premier prophète. Au-dessous est la perspective d'un intérieur gothique, d'un très-joli effet.

Dans la 2.º croisée, les personnages sont Jacob patriarche, Jonas prophète, et St. Marc; au-dessous, Jonas jete à la mer. Dans la 3.° on voit Moise, la Sibylle d'Afrique ou Lybique, et Enoch. Dans le premier tableau du soubassement, Dieu apparaît à Moise dans le buisson ardent; le 2.° représente un trait des prédictions de la Sibylle, et le 3.° l'enlèvement de la Vierge au Ciel. Une porte donne, de cette chapelle, dans l'escalier des cryptes.

X. Dans la chapelle de Ste. Catherine il y a aussi trois croisées. La première a pour principaux sujets, Joseph patriarche, St. André apôtre, et Zoël le prophète. Dessous, dans le petit tableau, Joseph vendu par ses

frères.

La 2.º croisée représente Josué patriarche, la Sibylle d'Europe ou de Cumes, et le prophète Amos. Au-dessous est la fuite en Egypte.

La 3.º a pour sujets, Caleph patriarche, St. Barthélémy et Abdias prophète. Le tableau du soubassement représente le martyr de St.

Barthélemy.

L'autel qui se trouve sous le vitrail du milieu, a été bâti en pierre, en même temps que les murs de l'église. Il est décoré de sculptures, dont on a bouché les détails en les peignant mal - adroitement de diverses couleurs. On y remarque le style de l'art sous François I.er et Henri II.

XI. La chapelle du St. Sacrement est couverte, au-dessous des fenêtres, par une voûte découpée à jour, et qu'on croyait d'une seule pierre. Il a été facile de s'assurer du contraire. On s'accorde à regarder ce morceau, de genre gothique, comme très-

remarquable. The

Les vitranx de cette chapelle sont au nombre de trois. Le 1.ex représente le prophète Isaïe, St. Philipe apôtre, et Mithée prophète. Le 2.e, celui du milieu qui se trouve au rond-point de l'église, a pour sujet, le Christ sur la croix; un ange reçoit dans un calice le sang qui sort de la blessure du Sauveure Dans le fond, on voit la ville de Jérusalem. Sur la 3.e croisée sont David, St. Jacques apôtre, et un autre personnage de l'écriture.

XII. La chapelle du St. Sépulchre, appelée aussi de la Trinité, se trouvant accolée au mur du ci-devant palais archiépiscopal, est sans vitraux. Le rétable de l'autel représente le sépulchre de J. C. Plusieurs figures de pierre imitant le marbre représentent les trois Maries, Joseph d'Arimathie, St. Jean, etc., déposant le corps du Sauveur au tombeau. Aux côtés de l'autel sont quatre figures de gardes. Le couronnement du rétable est dans le goût gothique, entièrement doré. Cette chapelle était appelée autrefois royale, à cause, disent les uns, d'une certaine fondation qu'y avaient faite un roi et une reine de Navarre, dont on a transporté les statues dans la sacristie du Sud, et qui étaient autrefois aux deux côtés de l'autel, D'autres croient que ce titre lui fut donné à l'occasion du vœu que la reine Anne d'Autriche chargea M. de Lamothe-Houdancourt, son aumônier, d'y faire pour elle, et qui fut exaucé par la naissance de Louis-le-grand.

L'on y voit un tableau représentant une tête de femme. C'est un monument de la piété d'un négociant de cette ville, qui, en 1660, en fit hommage à la congrégation des marchands, à laquelle il a été restitué par M. le Préfet Balguerie après avoir resté longtemps dans le local de la bibliothèque centrale, qui était autrefois l'oratoire de

cette société.

XI. La chapelle de St. Louis, ou du vau de la Ville, qui correspond dans le plan général de l'église à la chapelle de Ste. Catherine, n'avait jamais eu d'autel; c'était un passage pour aller au cloître et à la salle capitulaire, locaux maintenant dépendans de la maison de justice.

Le conseil municipal d'Auch, lors du troisième passage de Mgr. le duc d'Angoulême dans cette ville, pria S. A. R. d'agréer le vœu des habitans d'Auch, pour la construction d'un autel àSt. Louis et la célébration d'un

service

service annuel, dont le triple objet serait 1.º de rendre grâces au ciel du bienfait de la restauration; 2.º d'expier les crimes des temps révolutionnaires; 3.º d'obtenir le maintien de la légitimité sur le trône de France. Le digne fils des Rois daigna poser lui-même la première pietre de cet autel, et cet acte solennel fut fait le jour anniversaire de la naissance de Madame, duchesse d'Angoulême, fille du Roi martyr; ce qui est retracé dans une inscription latine gravée sur l'accrotère de l'autel, aiusi qu'il suit:

AUSPICE DEO ,

DEIPARÆ VIRGINI ET S. LUDOVIGO REGI, GALLIÆ TUTELARIBUS, HANG ÅRAM

SCELERI EXPLANDO, GRATIIS AGENDIS, VOTIS ANNUIS NUNCUPANDIS, AUSCORUM CONVENTUS PUBLICÈ CONSTITUI CURAVIT.

ENGOLISMENSIS DUX, PIETATE ET VIRTUTE CLARISSIMUS, PUNDAMENTA JECIT,

DIE XIX DECEMBRIS ANNI MDCCCXV,
AUGUSTÆ UKORIS ET NATÆ ET LIBERÆ ANNIVERSARIO

A côté de l'autel on voit affichés sur un tableau les délibérations et autres actes relatifs au vœu de la ville d'Auch.

Ce monument a été construit sur la proposition et d'après les idées de M. Sentetz, adjoint au maire d'Auch, et sur les dessins de M. Lodoyer, architecte de la ville et professeur d'architecture dans son école de dessin. Le bas-relief qui représente la ville d'Auch offrant son vœu à la Ste. Vierge et à St. Louis, est l'ouvrage de M. Griffoul-Dorval, statuaire, à Toulouse, et digne élève d'un de nos premiers sculpteurs nationaux, M. Cartelier.

Une porte s'ouvre sur un escalier qui conduit aux cryptes. On trouve, au palier, la porte masquée de la chapelle souterraine de N. D. de Pitié, bâtie, dit-on, sur les premières fondations de Ste.-Marie; elle a été séparée, dans les premières années de la révolution, des autres chapelles souterraines, pour devenir un cachot dépendant des prisons y attenantes.

Les trois vitraux de la chapelle de St. Louis représentent, le premier, Jeremie prophète, une Sibylle et Naum prophète.

Au-dessous est la flagellation.

Dans le second, on voit Daniel prophète, une Sibylle et St. Mathieu apôtre; au-des-

sous, Daniel dans la fosse aux lions.

Le troisième se compose des figures de Sophonias, d'Élie et d'Urie prophètes. Le petit tableau du soubassement représente Élie enlevé dans un char de seu; le fond de ce vitrail, une tenture de satin broché, bordé de perles, d'un grand esset.

XIV. Après la sacristie, on entre dans la

chapelle de la Passion.

Sur la croisée sont, St. Mathias apôtre, les prophètes Esdras et Abaeuc, et la Sibylle de Tibur. Le fond de ce vittail, qui est regardé comme un des plus beaux de l'église, représente une perspective d'architecture go-

thique de plusieurs genres.

XV. Dans la chapelle de l'Ascension, le vitrail représente Élisée prophète, St. Jude, la Sibylle de Delphes, et Agée prophète. Audessous, dans les petits panneaux, sont la guérison de Naaman, le martyre de St. Jude, le couronnement d'épines, et l'écusson de composé du cardinal de Clermont.

Le fond est dans le même genre que

celui du précédent.

XVI. Dans la chapelle du St. Esprit et la dernière, le principal sujet représente l'incrédultié de St. Thomas; et le fond, une tenture verte, bordée de perles. Au-dessous, en petit; est l'institution de l'Eucharistie.

Dans la frise qui separe le sujet principal du soubassement, sont inscrits ces mots gascons: LO XXV DE JHUN MIL V CENS XIII FON ACABADES LAS PRESENS BERINES EN AUNOUR DE DIEU ET DE NOSTR. C'està-dire: Le 25 juin mil cinq cent treize furent achevées les présentes vitres, en l'honneur de Dieu et de Notre (Dame, sous-entendu.)

Dans un cartel, d'un côté, sont ces mots: Thoms inser digitum tuum huc, prosérés par J. C. en s'adressant à Thomas qui doutait; de l'autre, sont ceux-là: Noli me tangere;

et au-dessous, le nom de l'auteur de ces vitraux. Arnaud de Moles.

Les anachronismes qui peuvent se faire remarquer dans les détails des vitraux que nous venons de décrire succintement, sont des défauts du siècle. On voit assez de correction dans le dessin des grandes figures, de la justesse dans leur pose et dans la disposition des draperies: la décoration de leurs fonds, régulière dans tous, mais variée dans chacun, présente des détails charmans d'architecture, d'arabesques, d'ornemens, etc. Le ton des couleurs est des plus vifs. Ces vitraux, regardés comme les plus grands et les plus beaux de France, sont encore devenus plus précieux depuis la révolution, ayant été conservés au milieu de la destruction générale des monumens de tout genre.

Si l'on s'étonnait de trouver les Sibylles mêlées avec les Prophètes, on devra se tappeler combien elles étaient en vénération, même dans l'opinion des pères de l'église, tels que St. Jerôme, St. Augustin, etc., qui les ont regardées comme parlant quelquefois d'inspiration divine. D'ailleurs, Ste.-Marie n'est pas le seul monument chrétten moderne où ce mélange se trouve.

# Jubé.

Le chœur a la même étendue que la

grande nef, en largeur et en longueur. Il est fermé de tous côtés. Au-dessus de sa principale porte est le jubé, décoré de colonnes couplées d'ordre corinthien, de marbre de Languedoc, posées sur des piédestaux supportant un entablement couronné d'une balustrade de marbre rouge d'Italie. Entre les colonnes sont des grandes tables de marbre noir encadrées; et au-dessous de celles-ci, entre les piédestaux, d'antres tables du même marbre. Sur la corniche de la porte, en avancement, on voit les quatre évangélistes assis près d'une table de forme antique, ayant chacun près de lui le symbole qui le caractérise. Ce groupe est d'un seul bloc de marbre blanc, Sous la table est cette inscription:

GERVAIS DROUET A ACCOMPLI CE JUBÉ

AVEC LES FIGURES, L'AN 1671.

Au-dessus de l'entablement, sur des piédestaux placés dans la balustrade, à l'aplomb des colonnes, on voit quatre statues de marbre blanc, plus grandes que nature. Celles des extrémités représentent David et Josué; les deux autres, la Ste. Vierge et St. Jean. Entre celles-ci est un grand crucifix.

C'est M. de Lamothe-Houdancour qui a fait construire ce jubé, en même temps que les clochers; et ces deux constructions sont du même artiste, sculpteur et architecte.

Afin que tous les fidèles puissent prendre part aux offices, on a jugé à propos d'élever au devant de la principale porte, un autel amovible, en vue de la nef et de ses bas-côtés. On réserve le chœur pour les instructions particulières aux écoles etaux congrégations.

#### Chaur.

L'intérieur du chœur est garni de deux rangs de stalles sur ses trois côtés, celui du jubé et ceux des basses-nefs.

les stalles sont de cœur de chêne, et leur ensemble un chef-d'œuvre de sculp-

ture gothique-moderne.

Sur chaque haut dossier, on voit sculpté en demi-relief, un personnage de l'ancien ou du nouveau testament, quelque saint, ou quelque figure allégorique ou symbolique de la religion. Chacune d'elles est posée sur un cul de lampe, décore de petits bas-reliefs ou d'arabesques du plus joli travail: les deux premiers, à gauche en entrant, sont surtout remarquables par la légeteté, le goût et la finesse des détails. Les hants dossiers sont séparés les uns des autres par des pilastres chargés de petites figures placées dans des niches, surmontées de campanilles et d'autres ornemens, tous d'un

fini précieux. Ce monument est regardé par tous les connaisseurs comme un des plus beaux de ce genre.

Au-dessous d'un enfant sculpté sur l'accoudoir de la première basse stalle de gauche en entrant, est un cartouche sur lequel on lit 1525, qui est la date de l'année où la menuiserie du chœur fut achevée.

Le pupitre placé au milieu du chœur est du même temps, mais il a éprouvé

quelques dégradations.

L'autel du chœur est dédié à la Ste. Vierge, et placé dans le fond, un peu en avant des piliers de l'hémicycle. La statue de la Vierge, de marbre blanc, est placée dans une espèce de niche qui était autrefois une porte, en avant de laquelle on a construit l'autel. Au-dessus, dans un bas-relief en pierre, est la nativité de la Vierge. Cette porte donnait entrée à un sanctuaire renfoncé, qui est aujourd'hui la chapelle de St. Augustin. De chaque côté de l'autel est une chaire pour l'épitre et l'évangile, selon l'usage établi dans les anciennes cathédrales.

Entre l'autel et les chaires sont des niches où l'on plaçait autrefois, aux grands jours, les chasses qui contenaient les reliques des SS. Évêques d'Auch. Entre les chaires et les stalles sont les deux portes latérales du chœur, au-dessus desquelles sont les com-

mandemens en vers, gravés en lettres d'or, sur des tables de marbre noir. Toute cette partie qui forme le sanctuaire, est décorée de colonnes corinthiennes de très-beau marbre noir antique, supportant un entablement couronné d'une balustrade qui borde la grande tribune, destinée autre fois à placer l'orchestre aux fêtes annuelles ou autres grandes cérémonies. On y monte par l'escalier de la chaire de l'évangile.

Au-dehors du chœur, entre les piliers de l'hémicycle, sont des portes masquées, archivoltées, en avant desquelles des colonnes cannelées ioniques soutiennent un entablement. En second ordre, sont d'autres portes du même goût. Dans l'intérieur de quelques-unes, des bas-reliefs en pierre représentent des sujets relatifs à la vie de la Vierge. Les autres sont remplies de bossages qui attendent la main du sculpteur. Tous ceux qui voient cette partie de l'église, admirent la grâce et la pureté qui règnent dans le dessin de ces portes.

Celles qui sont les plus rapprochées des latérales du chœut, de chaque côté, s'ouvrent sur un escalier qui communique aux chaires de l'épitre et de l'évangile, et à la chapelle de St. Augustin (que nous croyons avoir été anciennement l'autel du chœur). Cette partie doit fixer l'attention des curieux.

#### Sacristies,

Les sacristies sont placées de chaque côté du chœur, vis-à-vis ses portes latérales, et occupent à peu près, en étendue, l'emplacement d'une chapelle. Elles sont voûtées à une certaine hauteur. Au-dessus de la voûte de chacune est une chambre aussi voûtée, à cheminée, de même dimension que la sacristie. On y monte par un petit escalier à pivot. Le chapiteau de celui du nord est sculpté sur toute sa superficie, avec une délicatesse singulière.

La sacristie septentrionale était autrefois destinée à l'usage des vicaires; on y tenait, dans de grandes armoires, les chasses, reliques, et autres objets précieux. La chambre au-dessus était disposée pour le

repos du prédicateur.

La sacristie méridionale, autrefois occupée par le chapitre, est aujoud'hui à l'usage de la paroisse. On y voit reunis les portraits de plusieurs archevêques d'Auch. Plusieurs y furent transportés, par ordre de M. le Prefet Balguerie, d'un dépôt d'objets d'arts formé par ses soins; d'autres ont été donnés par des particuliers qui attachent de l'intérêt à la décoration de l'église. Parmi les premièrs, on voit le portrait du cardinal de Polignac, peint par Oudry, premier peintre du roi. le portrait de M. de Meaupou est une très-bonne copie de celui que M. le Préfet a fait placer dans la principale salle de l'hospice d'Auch, où ce prélat fit établir les filles de la charité.

Le portrait du souverain pontife Pie VII a été donné dépuis quelques années au clergé de cette église. Il a été copié sur le tableau de David, par un Auscitain élève de ce maître.

## Cryptes ou Chapelles souterraines.

Elles sont au nombre de cinq, et se trouvent sous les chapelles de l'hémicycle, entre les sacristies. Elles sont éclaireés par des jours pris dans les cours du ci-devant palais archiepiscopal, maintenant occupé par les tribunaux.

La première est sous l'invocation de St. Leothade. (Voyez la partie historique.) Le corps de ce St. Évêque repose sur l'autel, dans un sarcophage de pierre.

la seconde est consacrée à St. Taurin (voyez aussi la partie historique) premier fondateur de l'église Ste-Marie. Son corps est renfermé dans un tombeau de pierre, sculpté dans le goût gothique, et place sur l'autel.

La troisième, qui se trouve au rond-

point, est dédiée à St. Austinde, archevêque d'Auch. (Voyez la partie historique)

Ses reliques sont dans un sarcophage de pierre, sculpté comme la précédente. Il était autrefois percé à chaque extrémité, ensorte qu'en introduisant dans l'un des deux trous une bougie allumée, ou voyait par l'autre, le corps du saint Prélat, revêtu de ses habits sacerdotaux.

L'archevêque l'éonard de Trapes, mort en odeur de saintété, ordonna par son testament qu'on l'ensevelît dans cette chapelle. Sa volonté fut exécutée; mais peudant la révolution, son tombeau ayantété profané, le clergé de St.-Marie a relevé le corps de son premier sépulcre, et l'a transporté dans le chœur, où on lit l'humble épitaphe qu'il composa lui-même.

LEONARDUS DE TRAPES, ARCHIPPISCOPUS AUXITANUS, VERMIS ET NON HOMO, OP-PROBRIUM HOMINUM ET ABJECTIO PLEBIS.

l es chapelets et le crucifix qu'on avait mis sur le corps de Leonard de Trapes, sont maintenant dans une croix de fer doré, sur l'autel du chœur.

La chapelle de St. Austinde est appelée, par le peuple, de St. Léonard. Elle était autrefois couverte d'ex volo, en commémoration des miracles opères sur son tombeau.

La sépulture de M. de Meaupou, qui

était au bas des marches de l'autel du chœur, fut fouillée dans la révolution: en réparation, ses cendres ont été recueillies et transportées dans la chapelle de St. Austinde.

Son épitaphe sur cuivre a été enlevée. Dans les 4.° et 5.° chapelles, sont des autels qui n'ont point encore reçu de dédicace. On voit dans l'avant-dernière la sépulture de M. le comte de Montagut, nommé préfet du Gers en 1814, et décédé à Auch, dans l'exercice de ses fonctions. Un cippe adossé au mur de cette chapelle porte cette épitaphe, surmontée des armes du magistrat qui en est l'objet:

ICH REPOSE

LE CORPS

DE NOBLE MESSIRE

ANTOINE DE LAFITTE;

COMIE DE MONTAGUT,

COLONEL D'INFANTERIE;

CHEVALIER DE L'ORDRE

ROYAL ET MILITAIRE

DE ST.-LOUIS

ET DE LA
LÉGION-D'HONNEUR,
PRÉFET
DU DÉFARTEMENT DU GERS,
DÉCÉ DÉ
LE 28 JANVIER 1815.

On remonte de la dernière, par un escalier pareil à celui du nord, dans l'ancien passage du cloître, et aujourd'hui la chapelle de St.-Louis.

Les voûtes de ces cryptes sont d'arêtes

surbaissées, en pierre.



On admire l'état de conservation du beau monument de Ste.-Marie d'Auch après une révolution qui en détruisit un si grand nombre; il est dû au bon esprit des habitans, et surtout à l'influence qu'avaient su conserve sur l'esprit des dévastateurs, des hommes sages et amis du bien, jaloux de conserver, à leur pays cette belle production des arts. Plus tard, ces mêmes, hommes obtinrent un décret dont le Roi maintient l'exécution, et qui assure à jamais l'entretien de notre ancienne cathédrale. Voici les dispositions de cet acte.

#### DÉCRET.

Auch, le 24 juillet 1808.

TITRE PREMIER.

Eglise Sainte-Marie, anciennne cathédrale d'Auch.

Art. 1.ex L'église de Sainte-Marie sera réparée.

2. Il sera affecté à cette réparation une

somme de 18,000 fr., qui sera acquittée sur l'exercice courant; savoir: 9,000 fr. par le ministère des cultes; chapitre 7 du budget, 6,000 fr. par le département du Gers, et 3,000 fr. par la ville d'Auch.

A commencer en 1809, il sera affecté à l'entretien de ce monument une somme annuelle de 6,000 fr qui sera versee entre

les mains de la fabrique.

Cette somme sera acquittée; savoir: 3,000 fr. par le ministère des cultes, 2,000 fr. par le departement du Gers, et 1,000 fr. par la ville d'Auch.

Les aurres titres sont relatifs à des objets d'utilité publique etrangers à l'eglise.

Lexicorion .. excellence de ignorio l'entre-

Arch. to an influence.

Delize Lather Marie, deciently eather the

Art. 1.0 Logiser de Salage Marie sera éparele.
21 aun allecté à cette réparation une

# PARTIE HISTORIQUE.

Établissement du Christianisme et d'un premier Évéché dans l'Aquitaine.

L'OPINION la plus généralement adoptée sur l'epoque de l'etablissement d'un premier évêché dans l'Aquitaine, est que St. Sernin, évêque de Toulouse, vers la fin du premier siècle, étant venu prêcher la foi dans la ville d'Auch, y batit une chapelle en l'honneur de St. Pierre, sur la rive orientale du Gers, et se rendit à Eauze, où il institua evêque son disciple, St. Paterne. - Quelques historiens prétendent cependant que dejà, avant cette époque . St. Cerats avait commence à répandre le christianisme, d'abord à Simone, et puis dans toute la Gascogne, et que sa pricipale résidence fut dans cette dernière ville, où il mourut sous le regne de l'empereur Hadrien; mais on verra par la suite que la première opinion est la plus probable.

### ÉVÊQUES D'EAUZE.

Le siège métropolitain, fixe à Eauze, fut occupe, après St. Paterne, par St. Servad, St. Optat et St. Pompidien; mais

St. Taurin, cinquième évêque, sut obligé de transserer son siège à Auch, à cause de l'irruption des Allemands vers l'an 290.

Ce prélat transporta à Auch, avec les corps des évêques ses predécesseurs, le premier autel qui avait été consacré à Dieu, en l'honneur de la Ste-Vierge, dans la ville d'Eauze. Il fit bâtir sur le rocher de la cité, et dans l'endroit où se trouve aujourd hui l'église de Ste-Marie, une petite chapelle, où il plaça l'autel. Les reliques furent inhumées dans l'église de St.-Jean, où St. Taurin fixa son siège.

Son zèle l'ayant porté à se rendre

Son zèle l'ayant porté à se rendre dans le bois de Berdale, près d'Aubiet, pour prêcher la foi au Druides, qui y faisaient les cérémonies de leur culte,

ceux-ci le martyrisèrent l'an 294.

Son corps fut inhumé près des tombeaux de ses prédécesseurs. Il n'existe plus aucun vestige de ces derniers; mais les reliques de St. Taurin ayant été transportées dans le temps à Ste.-Marie, reposent maintenant sur l'autel de la première chapelle souterraine, à droite en entrant, du côté du nord.

Depuis St. Taurin, l'église d'Auch continua d'être épiscopale de la suffragance d'hauze, dans laquelle le siège metropolitain fut rétabli, après que l'empereur Probus ent expulsé les Allemands de l'Aquitaine.

Mammertin succéda à St. Taurin dans le siège d'Eauze, en même temps que Citere occupait celui d'Auch, dès l'an 313.

Nous parlerons d'abord des évêques d'Eauze, ensuite de ceux d'Auch, jusques à l'établissement du titre archiépiscopal dans cette dernière ville.

## Évêques métropolitains d'Eauze.

Les successeurs de Mammertin, jusqu'au quatrième siècle, nous sont inconnus. A cette époque, pendant que l'empereur Honorius faisait la guerre en Italie, les Vandales se jetèrent sur les Gaules, désolèrent l'Aquitaine, et détruisirent un grand nombre d'églises dans la Novempopulanie. Celle d'Eauze fut de ce nombre.

St. Gerats, né en Bourgogne. de la race des ducs de ce pays, et disciple de St. Ambroise, évêque de Milan, vini prêcher à Eauze et dans les environs d'Auch, où il rétablit le christianisme déjà éteint par les prédications des évêques gnostiques d'Espagne; ensorte que ce prélat est regardé comme l'apôtre de cette contrée Il mourut à Simorre, où son corps a été depuis honoré d'un culte public.

St. N.... fut martyr des persécutions d'Évaric, roi des Goths, qui était arien, et qut voulait établir ses erreurs dans les pays qu'il soumettait à ses armes. L'an 469 il se présenta aux portes d'Eauze, que lui fermèrent les habitans. Il fit demolir la ville et martyriser l'evêque, dont on ignore le nom. Le siége demeura vacant jusqu'au temps du roi Alaric II, qui ne persécuta point les catholiques.

La ville d'Eauze avant été rétablie sous son régne, vers l'an 500, eut pour évêque St. Clair, qui assista au concile d'Agde et s'y distingua. Il mourut en odeur de

sainteté l'an 510.

Avant la révolution, sa fête était célébrée dans l'église de St.-Orens d'Auch,

où reposaient ses reliques.

Léonce alla au premier concile d'Orléans, qu'il présida Il y lut la lettre écrite par le grand Clovis aux pères de cette assemblée.

St. Aspase se trouva au second concile

d'Orléans et au cinquième.

Laban, qui assista aussi à plusieurs con-

ciles, mourut en l'an 588.

Desidere était laïque lorsqu'il fut désigné pour succéder au précédent. Il vecut jusqu'à l'an 625.

Senoc assista au premier concile de Rheims;

mais peu de temps après ayant été accusé par Aighnan, duc de Gascogne, d'avoir participé à la révolte des Gascons, il fut banni par le 10i Clotaire Il l'an 622. Biemôt après avoir été appele, il mourut vers l'an 660.

Paterne II occupa le siège épiscopal jusqu'à la destruction de la cité d'Eauze et des autres villes de Gascogne, par les Sartasins, sous la conduite de leur chef Abderame, vers l'an 722. Cette métropole ne fut plus rétablie; mais vers le milieu du neuvième siècle, Taurin II, évêque d'Auch, voyant sa métropole ruinée depuis environ 150 ans, jugea à propos de reunir le diocèse d'Eauze à celui d'Auch, et de fixer le siège métropolitain dans cette dernière ville, ce que l'on pense avoir été ordonné dans le concile de Toulouse, l'an 829.

Avant de parler des aichevêques successeurs de Taurin II, nous donnerous la serie des évêques d'Auch, suffragans d'Eauze.

# Évêques d'Auch.

Citere occupa le siège d'Auch, après le manyre de St. Taurin 1.

Anfrone, Apruncule et St. Ursicin ou Ursi-

niain succederent au premier.

St. Orens, espagnol, fils d'un duc d'Ur-

gel, gouverneur de Catalogne, ayant distribué ses riches possessions aux pauvres, se retira dans les montagnes de Bigorre pour y passer sa vie dans les austérités et la contemplation. L'an 400, la réputation de sa sainteté le fit élire évêque d'Auch après le décès de St. Ursicin. St. Orens fit abattre un temple d'Apollon, et bâtir à sa place une chapelle en l'honneur des saints martyrs Quirice et Juliette, sur le mont Nerveva près d'Auch (aujourd'hui St. Cric.) Plusieurs historiens parlent avec éloge d'un poème latin de St. Orens sur les vertus chrétiennes et les remèdes à employer contre les vices capitaux.

La tradition porte que, sous son épiscopat, les Vandales ayant mis dans leurs projets de détruire la ville d'Auch, St. Orens la préserva, par ses prières, du fléau qui la menaçait. Tous les ans, le 6 de mai, on fait encore une procession générale en

memoire de ce bienfait.

Ce saint rendit son ame à Dieu le premier de mai 439, et son corps fut enseveli avec ceux des quatre premiers évêques d'Eauze, qui avaient été transportés par St. Taurin I dans l'eglise de St. Jean. Peu de siècles après, elle fut mise sous l'invocation de St. Orens.

Pendant la révolution, elle a été vendue et démolie.

Armantaire et Minerve ou Armaire, succédérent au précedent; mais ce dernier ayant été martyrisé par Évaric, roi des Goths, l'an 469, le siège épiscopal fut vacant jusqu'au règne d'Alaric II.

Nicet I.er fut nommé évêque d'Auch

après la persécution d'Évaric, l'an 497.

Per petue, qui vécut et mourut en odeur de sainteté, accepta les donations considérables faites à l'église d'Auch par le grand Clovis, après que ce premier roi chrétien de France eut renversé le trône des Visigoths en ce pays, l'an 509. Ce monarque fit bâtir, hors la ville d'Auch, sur les bords du Gers, une belle église en l'honneur de St. Martin, évêque. Un monastère fut construit auprès, et devint la résidence des prélats d'Auch et de leur clergé.

De l'an 511 jusques vers le milieu du septième siècle, on trouve une suite de vingt-cinq évêques, pendant la vie desquels il ne s'est passé aucun fait impor-

tant pour l'histoire du pays.

St. Léothade, proche parent d'Eudes, duc d'Aquitaine et de Gascogne, qui était de la race de Clotaire II, fut d'abord abbé de Moissac, ensuite évêque d'Auch, où il resta vingt-sept ans. Les guerres que se faisaient Charles Martel et le duc Eudes, ainsi que les rayages faits en Gascogne

par les Sarrasins venus d'Espagne, obligèrent St. Léothade à se retirer en Bourgogne, où il mourut au commencement du huitième siècle. Son corps repose maintenant sur l'autel d'une des chapelles souterraines de Ste.-Marie.

St. Paterne-Patrice, successeur du précédent dans l'abbaye, le fut aussi dans l'évêché. Vers le milieu du dix-septième siècle, ses ossemens furent trouvés dans un tombeau qui fut ouvert par ordre de l'archevêque Dominique de Vic, dans une des chapelles souterraines. On ne sait ce qu'ils sont devenus depuis.

Ce fut sans doute du temps de cet évêque, en 724, que les Sarrasins ruinèrent toutes les villes de la Gascogne. Il ne sesta de la nôtre qu'un petit bourg au pied de la montagne sur laquelle était la cité, qui fut détruite entièrement, et ne fut rebâtie que deux siècles après.

Élizée sut esu après la grande victoire remportée en 790, par Charles Martel, sur les Sarrasins, qui néanmoins recommencèrent la guerre cinq ans après.

Depuis Élizée jusqu'à l'an 884, on trouve une suite de onze évêques dont nous ne parlerons pas, par la même raison que plus haut.

Taurin II fut le dernier évêque d'Auch.

De son temps, les Normans et les Danois débarquèrent en nombre formidable à Bordeaux, qu'ils assiegèrent inutilement. Ils se jetèrent ensuite sur la Gascogne, qu'ils ravagerent avec une fureur extrême, Le duc Totilus avant levé des troupes. poursuivit et chassa les barbares de ses etats. Taurin, avec le secours de ce prince (qualifié dans des manuscrits du titre de Roz), bâtit en 845 l'église de Ste.-Marie sur le local de la cité détruite en 724, et il y plaça l'autel de Notre-Dame, qui avait été transporté d'Eauze à Auch par St. Taurin Ier. vers la fin du troisième siècle. Le clergé cathédral fut établi dans cette église, et gouverné par des abbés; le monasière de St.-Martin continua d'être la résidence des évêques et archevêques jusqu'au temps où Raymond II fit bâtir le palais archiepiscopal auprès de l'église de Ste.-Marie, l'an 800. Jusqu'à cette époque, les prélats n'allerent à Ste - Marie que le Jeudi-Saint, pour y consacrer les saintes huilles.

### ARCHEVÊQUES D'AUCH.

Ayrard, appelé aussi Ardenain, successeur de Taurin II dans le siège d'Auch, fut le premier qui porta le nom d'archevêque de cette ville. Il reçut ce titre du pape Jean VIII, dans une lettre du 13 juin

de l'an 879.

Odilon-Auriol-Utsiand, qui occupait le siège en q17, ordonna des évêques en Espagne, en sa qualité de primat d'Aquitaine. Il est à propos d'observer à l'égard de l'exercice de ce droit, que lors de la formation du royaume de ce nom par Charlemagne, en 781, ce prince le composa des territoires du duché d'Aquitaine, de Gascogne, et de la Marche d'Espagne, qui comprenait les Pyrénées, l'Aragon et la Navarre, dont les deux archevêches furent soumis, dans la suite, à la juridiction primatiale de l'archevêque d'Auch, qui en était le plus voisin. Des documens authentiques portent que les évêques métropolitains d'Eauze avaient déjà exercé les mêmes droits en Espagne : selon toutes les apparences, ils furent renouvelés lors de l'union des deux diocèses.

Du temps de l'archevêque Odilon et du duc Garsie-Sanche dit le Courbé, les Sarrasins ravagèrent de nouveau la Gascogne, après leur victoire sur les chrétiens, au Val-de-la-Jonquière, l'an 720. Ce désastre força plusieurs prélats à quitter leurs églises: l'archevêque fut de ce nombre. En son absence, le clergé reçut plusieurs granpes donations faites à l'église d'Auch.

Bernard

Bernard Ier. Ayant été élu à la place du précédent en 943, accepta plusieurs dona-

tions faites à son église.

Du temps de ce prélat, Bernard-le-Louche, comte d'Armagnac, fit bâtir un monastère dans le faubourg, sur les anciens murs de la cité, près de l'église de St.-Jean (depuis St-Orens), qu'il fit agrandir, et il y établit des moines et un abbé. La paroisse d'Auch, qui avait été administrée d'abord dans l'église de St.-Jean, et ensuite dans celle de Ste.-Marie, fut alors divisée en deux pour l'avantage du nouveau monastère. On continua néanmoins d'enterrer tous les morts, même les archevêques, dans l'église et le cimetière de St.-Jean, une loi ancienne, en vigueur encore alors, défendant d'enterrer dans les villes.

Indulse ou Hydulphe, en 975; Seguin ou Siguin, en 978; Adon ou Odon, autrement Eudon, qui était fils de Robert, roi de France en 997, neveu de Hugues Capet, précédemment régnant en 988, et frère d'Henry I; Garsie Ier., en 992; Othond'Astarac, abbé de Simorre et frère du comte d'Astarac, en 987, et Garsie II de Labarthe, en 1025, occupèrent le siège d'Auch successivement, et acceptèrent des donations de grands biens pour leur église.

Raymond Icr. surnomme Copa, petit-fils

de Bernard Othon, comte de Fezensac, fut très-pieux et fort attaché aux intérêts de

son église.

Il fit bâtir près des murs de la métropole un cloître régulier, dans lequel les chanoines de Ste-Marie se retirèrent, et embrassèrent la règle de St. Augustin. L'archevêque fut secondé dans cet établissement par son neveu Guillaume Astanove, comte de Fezensac, qui dota le collége des chanoines (appelé dans la suite chapitre), et donna des sommes pour la construction de la maison claustrale.

Raymond établit ensuite un cimetière près de son église, avec la liberté d'y ensevelir, pour n'avoir pas à faire porter à St.-Orens les morts du collège on chapitre, et ceux de la paroisse de Ste.-Marie. Cette nouveauté donna lieu à un procès qui dura près de cent ans, entre l'archeveque et les chanoines d'une part, et les moines de St.-Orens de l'autre, ces derniers prétendant qu'à leur église était réservé le droit exclusif des sépultures de toute la ville. Ils parvinrent par leurs calomnies à faire déposer l'archevêque Raymond, en l'accusant de simonie. On s'accorde néanmoins à le regarder comme un des plus grands prélats de l'église d'Auch.

St. Austinde, autrement Austense ou Ostin,

natif de Bordeaux, d'abord clerc ou chanoine de sa métropole, ensuite moine et abbé de St.-Orens, fut élu archêveque en remplacement de Raymond, à peu près l'an 1048 ou 49. Il fit bâtir la ville de Nogaro dans le fonds qu'il acheta de Guillaume-Raymond de Nogaro, et y fonda une église collégiale, qu'il mit sous la dépendance du chapitre métropolitain.

Ce prélat fit rebâtir et agrandir l'église de Ste.-Marie d'Auch, secouru des libéralités de Guillaume Astanove, comte de Fezensac, duquel nous ayons parlé plus

haut.

St. Austinde ayant convoqué à Auch un concile de toute la Gascogne, auquel il présida avec Hugues-le-Blanc, cardinallégat du St.-Siège, rendit son ame à Dieu le 27 juillet 1068. Son corps fut inhumé dans l'église de St.-Orens, en présence de tous les évêques du concile. Il repose maintenant sur l'autel de la chapelle souterraine du milieu des cryptes de Ste.-Marie. On voit son cerveau dans un reliquaire.

Guillaume I de Montaut, fils de Bernard, baron de ce nom, archevêque en 1068, assista à des conciles. et accepta plusieurs grandes fondations. Il mourut en 1096.

Raymond II de Pardiac, fils de Bernard Pelagos, comte de ce nom, et de Bernarde Biverne de Berneze, fille de Ramire, roi d'Aragon, se fit moine de St. Orens, d'où il fut tiré pour succéder à Guillaume.

Il fut le premier des archevêques d'Auch qui reçut le pallium. Ce prélat fit bâtir le palais archiépiscopal joignant l'église de Ste. - Marie, dans un local donné par Montarsin de Montaut, et y alla faire sa residence. En quittant le monastère de St.-Martin, où jusqu'alors les archevêques résidaient habituellement, comme nous avons déjà dit plus haut, il assigna à cette église le territoire d'une paroisse particulière. Le monastère fut néanmoins régi par des abbés jusqu'à sa destruction.

Raymond mourut en odeur de sainteté

le premier octobre l'an 1118.

Bernard II de Ste-Christie, natif d'Astarac, et de la race des comtes, d'abord moine, puis grand-vicaire de l'archevêque Guillaume I, ensuite évêque de Bayonne à cause de la sainteté de sa vie et de sa profonde doctrine, fut appelé à l'archevêché d'Auch, dans un âge fort avancé, en 1118.

L'année suivante, il reçut un bref du pape Gelase en faveur du cimetière de St.-Orens; mais ayant poursuivi devant le successeur de celui-ci, Caliste II, le procès contre les moines, ce pontife lui donna droit par un rescrit du 15 avril 1120. En conséquence Bernard bénit solennellement le nouveau cimetière en présence d'un

grand nombre d'évêques.

Ce fut alors que les moines de St.-Orens firent éclater leur fureur. Ils marchèrent armés vers l'église de Ste-Marie; ils décochèrent des flèches sur le clergé; une d'elles perça le corporal sur l'autel, l'autre un des souliers de l'evêque officiant, et une autre blessa mortellement un laïque. Enfin les moines, voyant qu'on fermait les portes, mirent le feu à l'église, qui aurait été bientôt consumée si on n'était parvenu à arrêter l'incendie.

Ces excès ayant été dénoncès au 10.0 concile de Toulouse du 6 juin 1120, le premier général de l'église latine, on traita du cimetière de Ste.-Marie, dont l'érection fut confirmée.

L'année suivante, et le 12 février, l'archevêque fit solennellement la dédicace et la consécration du principal autel de Ste.-Marie, et l'an 1126, ce prélat mourut en odeur de sainteté. Il fut le premier archevêque enseveli dans cette église.

Guillaume II d'Endossele ou d'Andozile de Montaut, neveu de St. Bertrand et élevé par lui, sut d'abord moine à St.-Paul-de Verdun, ensuite évêque de Lectoure, et l'an 1126 il sut sait archevêque d'Auch.

3...

doué d'une piété prosonde et de grandes sumières, reçut des papes Honoré, Innocent II, Celestin II, Luce II et Adrien IV, successivement le titre de légat.

Guillaume fit écrire la vie de St.-Bertrand, évêque de Comminges, et le fit canoniser par le pape Alexandre III. Cette canonisation fut une des premières faites par les papes. Auparavant, des miracles de notoriété publique opérés sur un tombeau, autorisaient suffisamment à relever le corps saint du sépulchre, et à lui rendre un culte public.

Bernard IV, comte d'Armagnac, ayant contribué à la reconstruction de la cité d'Auch, fut associé par l'Archevêque à la seigneurie de la ville, qui fut alors repeuplée après avoir resté en ruine plusieurs siècles de suite, pendant lesquels il n'exis-

tait qu'un bourg sur la rivière.

L'archevêque Guillaume mourut en l'an-

née 1167, le 26 décembre.

Géraud de Labarthe, de la race des comtes d'Aure, descendant du 1. er comte de Gascogne par ceux de Fezensac, fut d'abord chanoine et archidiacre dans l'église de Ste.-Marie, ensuite évêque de Toulouse en 1163, enfin archevêque d'Auch en 1170, et légat du St.-Siège en 1174. Étant à Rome, il reçut le pallium des mains du pape.

Ce fut de son temps qu'Herard Dupin, chanoine et sacristain de Ste.-Marie, racheta du chapitre, moyennant 140 sons, les pains offerts à la messe, qui, jusqu'à ce temps, étaient au profit du jardinier des chanoines. Par une fondation de 1175, Hérard destina ces pains à une distribution journalière, qui devait être faite perpétuellement par les chanoines à 15 pauvres. Avant la revolution, cela se pratiquait encore sous la dénomination de mandat.

Bernard IV, comte d'Armagnac (dont nous avons parlé plus haut), qui voulait metre l'un de ses deux fils sur le siège archiépiscopal, fit la guerre à l'archevêque, s'empara de l'église métropolitaine, et ravagea les biens de l'archevêché pendant que Geraud était à Rome. Après son retour, le comte détruisit une grande partie de l'église de Ste.-Marie et du cloître canonial, fit mettre le feu à celle de St.-Martin et au château de Lamaguere, tandis que l'archevêque y était. D'autres violences, ajoutées à celles-là, obligèrent Geraud et son clergé à quitter Auch, et à chercher plusieurs asiles jusqu'à la conclusion de la paix avec Bernard, qui eut lieu à la fin de 1180.

En 1190, Geraud alla dans la Palestine avec Richard, roi d'Angleterre, duc de Guyenne, qui lui donna le commandement de son armée. Il mourut dans la

Terre-Sainte, l'an 1191.

Bernard III de Sédirac ou de Sedilhac, vicaire - général du précédent, succéda à Geraud. Il occupa le siège jusques en 1200.

Bernard IV de Montaut l'occupa depuis 1200 jusques à 1214. Il donna en son chapitre plusieurs biens; mais ayant été soupçonné de favoriser l'hérésie des Albigeois, et le chapitre s'étant plaint devant le pape du déréglement de ses mœurs, le souverain pontife, en 1214, nomma des commissaires pour enquérir sur les lieux. Le siége d'Auch vaqua la même année.

Garsie de l'Hort, d'abord abbé de St.-Pierre-de-Generés, ensuite évêque de Commenges en 1210, fut élu archevêque d'Auch en 1214. Ce prélat rendit de grands services à l'église et au peuple dans la guerre contre les Albigeois. Il vécut et mourut en odeur de sainteté le 12 mai 1226, à Sauve-Majeure, où il fut enseveli.

Amaneu I (Émanuel) de Gresinghac, de Rioms, dans le diocèse de Bordeaux, fut élu évêque de Tarbes en 1224, et archevêque d'Auch en 1226. Ayant été appelé à Rome par le pape Gregoire IX, pour être fait cardinal, il fut arrêté en chemin par les ordres de l'empereur Frédéric II, qui était son ennemi, et mené à Capoue, où il mourut en 1242. Son corps fut porté, dans la suite, à l'abbaye de la Sauve-Majeure.

Hyspan de Massas, on Masses, fut élu archevêque en 1245. Pendant la durée de son épiscopat, il reçut hommage de deux comtes d'Armagnac, conformément à la fondation de Bernard III, qui avait soumis son comté à l'église de Sainte-Marie. Hyspan demanda au roi St.-Louis de vouloir protéger l'église d'Auch comme ayant été dotée par Clovis, ce qu'il obtint par arrêt de novembre 1292. Ce prélat mourut le premier jour de mai 1261.

Amaneu II d'Armagnac et de Fezensac était : chanoine de St.-Étienne de Toulouse, lorsqu'il fut appelé au siège d'Auch, en 1261.

Il devint fort suspect au roi de France Philippe-le-Bel, à cause des prétentions qu'Édouard, roi d'Angleterre, duc de Guyenne, avait sur la Gascogne, et pour lesquelles il écrivit aux prélats de la province en 1294. D'ailleurs Amaneu n'ayant pas voulu se trouver à l'assemblée générale du clergé, convoquée à Paris, par le roi, à l'occasion de sa rupture avec le pape Boniface VIII, il s'attira l'entière disgrace du roi, qui, dans son courroux.

3....

fit assiéger la ville d'Auch en 1297. L'archevêque ayant accordé des lois et priviléges aux habitans d'Auch, conjointement avec Bernard VI, comte d'Armagnac, mourut l'an 1318, étant très-vieux, et après avoir tenu le siége pendant 57 ans.

Roger d'Armagnac, neveu du précédent, évêque de Lavaur, fut élu par le chapitre en 1318. Ayant été inquiété dans la possession de l'archevêché, il retourna dans

son évêché de Lavaur en 1321.

de Rouen, d'abord évêque de Viviers en 1319, de Carcassonne en 1322, fui élu-

archevêque d'Auch en 1324.

Ce prelat fit, en 1330, le paréage pour la justice d'Auch, avec le roi Philippe de Valois. Il fut chancelier de Charles-le-Bel comte de Bigorre et de la Marche, ensuite gouverneur de Guyenne et de Gascogne, avec le comte de Lapalu, depuis l'an 1337, jusqu'après 1351.

La peste ravageait Auch, surtout le faubourg, en 1342. L'archevêque, pour faire cesser ce sléau, fonda dans son église, en la chapelle de St.-Denis, huit prébendes et une chapellenie de St.-Denis et de St.-Nicolas. Il su transféré à l'archevêché de Rouen, où il mourut la même année.

Arnaud d'Albert, ou d'Aubert, de Mons

en Limousin, neveu du pape Innocent VI, fnt camérier de l'église de Rome, abbé de St.-Martial de Limoges, patriarche titulaire de Jérusalem, évêque d'Agde, ensuite de Carcassonne, enfin archevêque d'Auch, en 1356. Il fut fait cardinal par le pape Urbain V, qui avait établi Arnaud à Avignon pour son grand-vicaire.

En 1371, il entreprit la reconstruction de l'église de Ste.-Marie, et mourut peu de temps après dans l'Avignonais, où il fut enseveli dans la chartreuse de Ville-

neuve-d'Avignon, le 11 juin 1371.

Jean I de Roger, de Malemort en Limousin, neveu du pape Clément VI, et frère de Grégoire XI, succèda au précédent en 1371. Trois ans après il fut transféré à l'archevêché de Narbonne, où il mourut en 1391.

Nota. Depuis ce prélat jusqu'à Berenger, le schisme, qui désolait l'église romaine, causa des dépositions et des rétablissemens de nos archevêques, selon le partiqu'ils

embrassaient.

Philippe I d'Alençon était fils de Charles II, comte de Chartres, neveu du roi Philippe de Valois, et cousin-germain du roi Charles V. Il fut d'abord évêque de Beauvais, ensuite archevêque de Rouen, patriarche de Jérusalem, après

d'Acquilée, doyen du sacré collége, vicaire-général et légat du saint - siège à Acquilée. Ayant été pourvu de l'archevêché d'Auch en commande, par le pape Grégoire XI, l'an 1374, le chapitre ne voulut pas le reconnaître, et il élut Jean, doyen de Laon, en 1375. D'autre coté, Clément VII, pape d'Avignon, nomma Bertrand de Roffiac, abbé de Simorre, en 1378, qui prit possession pour Jean, élupar le chapitre, et il accorda des indulgences à ceux qui contribueraient aux grandes réparations de l'église de Ste-Marie.

Cet archevêque mourut à Rome en 1392, dans une grande réputation de sainteté, et su enseveli dans l'église de Ste.-Marie-

au-delà du Tibre.

Jean II Flandrini, du diocèse de Viviers, docteur en droit, doyen du chapitre de Laon, et évêque de Carpentras, avait été nommé par le chapitre. Clément VII lui refusa les bulles, comme on l'a dit plus haut, et nomma l'abbé Roffiac; mais Jean s'étant rangé du parti d'Avignon, obtint lès bulles en 1879. Cependant le clergé de la province d'Auch, assemblé à St.-Sever, rejeta la communion de cet archevêque, qui avait pris possession par le ministère de Roffiac l'année anparavant. Il fût créé cardinal par Clément VII, après

le décès duquel il concourut, en 1394, à l'élection de Bénoit XIII.

Il fut fait prisonnier en 1396 par Bernard VII, comte d'Armagnac, avec lequel il était mal depuis son installation, le frère et prédécesseur de Bernard ayant voulu placer sur le siège metropolitain Viger, évêque de Lectoure, qui lui avait rendu de grands services. L'archevêque Jean mourut la même année à Viviers, à l'âge de 93 ans.

Jean III d'Armagnae était archidiacre de Lomagne, dans l'église de Lectoure, lorsqu'il fut appelé à l'évêché de Mende en 1387. Il fut nommé archevêque d'Auch en 1390 par le pape Clément VII, à l'èpoque où Flandrini fut créé cardinal. En ce temps-là les évêchés vaquaient par la pro-

motion des évêques au cardinalat.

Il sut sait archevêque de Rouen, en 1394, par Benoît XIII, dont il avait toujours suivi le parti, ce qui sit que le chapitre

ne le voulut point recevoir.

En 1399, Jean sut de nouveau pourvu de l'archevêché d'Auch par le même Benoît XIII. En 1401, le Roi Charles VI le sit conseiller-d'état, et l'envoya en 1404 vers le pape, qui le sit cardinal en 1406. Le pape Innocent VII voulut le déposer, ce que sit son successeur Grégoire XII. Jean-

mourut à Perpignan le 18 de février 1403. Le pape Benoît XIII, qui était dans cette ville, lui donna pour successeur Berenger Guilhot. (Voyez son article plus bas.)

Pierre Langlade de Montbrun, du diocèse d'Acqs, eut l'archevêché d'Auch, en commande, du pape Grégoire XII, en 1406. Pendant trois ans, il jouit de la plus grande partie des revenus de l'archevêché, le reste du diocèse étant encore possédé par Jean III.

Il quitta Auch en 1408.

Berenger du Guilhot, du diocèse de Castres, chanoine et archidiacre dans le Couserans, vicaire - général de l'évêque de Commenges, et ensuite de Jean III, fut pourvu de cet évêché par Benoît XIII, le 3 novembre 1409. Il prit possession

à l'âge de 70 ans.

Ce prelat fut sur le point d'être déposé, ou du moins de voir partager son diocèse en deux par le pape Jean XXIII, qui, en l'année 1420, érigea, à l'occasion du schisme, l'abbaye de Berdoues en évêché, sur la demande d'une partie du diocèse, et surtout du comte Jean HI d'Armagnac, dont le frère naturel devait le premier occuper le nouveau siège, qui aurait étè établi à Mirande.

Mais l'archevêque Berenger ayant su

mettre dans ses intérêts le roi Charles VII, et s'étant aussi rangé du parti du vrai pape Jean XXIII, cette érection fut révoquée par ce pontife l'an 1413. Berenger se rendit l'année suivante au concile de Constance, qui dura quatre aus, où furent déposés les trois papes.

L'archevêque étant de retour, établit un maître de musique et des enfans de chœur dans son église: enfin, las de tant d'agitations et fort avancé en âge, il permuta l'archevêché contre l'evêché d'Agde, et

mourut la même année 1.425.

Philippe II de Levis, d'abord évêque d'Agde, fut nommé archevêque d'Auch, et prit possession de son église le 11 août 1425. En 1429, on reprit la construction de l'église de Ste.-Marie, abandonnée depuis long-temps, et elle fut agrandie. L'archevêque, après avoir résigné son siège à son neveu, fut transféré à l'archevêché de Rouen en 1453, et mourut le 25 janvier de la même année.

Philippe III de Levis était d'abord évêque de Mirepoix; il fut archevêque d'Auch sur la résignation de son oncle, précédent archevêque, en 1454, et transféré à l'archevêché d'Arles en 1462. Il mourut à Rome, étant cardinal, le 4 novembre 1475.

Jean IV de Lescun-d'Armagnac, concurrent du précédent, nommé par le chapitre en la même année, fut fait cardinal en 1473. Le feu ayant embrasé de nouveau l'église de Ste. - Marie, il accorda des indulgences à ceux qui contribueraient à la rebâtir, mourut dans l'abbaye de Gimont, âgé de 112 ans, en 1483, et y fut enterré.

François I, cardinal de Savoie, archevêque, par élection du chapitre, en 1483, fit reprendre la construction de l'église de Ste.-Marie à la chapelle de Montesquiou, près du lieu où se tenait le chapitre, Le cardinal mourut à Turin le 3 octobre 1490.

Jean V de la Tremouille, archevêque d'Auch en 1490, continua de bâtir l'église et fit de grandes aumônes. Il fut fait cardinal en 1506, mourut à Milan, et fut inhume à Thouars en Poitou, avec sa

famille, le 30 août 1507.

François II de Clermont - Lodeve fut d'abord premier évêque de St.-Papoul, ensuite cardinal, évêque de Tivoly, puis archevêque de Narbonne, et ambassadeur du roi Louis XII à Rome, enfin archevêque d'Auch, le 15 septembre 1507. Il continua de bâtir l'église, fit faire les stalles du chœur ainsi que les vitraux peints, et laissa de très - riches ornemens.

Il fonda le collège, et mourut à Avignon

en 1540.

Le 31 décembre 1527, Henri I d'Albret et Marguerite de France, roi et reine de Navarre, visitèrent la ville d'Auch, en qualité de comte et comtesse d'Armagnac et de Fezensac. Le lendemain le roi fut reçu, par le chapitre, chanoine d'honneur de l'église métropolitaine.

Le procès-verbal de cette cérémonie est relaté dans les preuves de la généalogie de la maison Montesquiou-Fezensac, imprimé à

Paris, chez Valade, en 1784.

On croit que les deux statues qui sont dans la sacristie du Sud, représentent

Henri I et Marguerite.

En 1547. la reine Marguerite, vint encore à Auch, et assista comme chanoinesse aux offices le 1.er et 2 octobre. Elle logea à l'archevêché où elle reçut ses droits d'assistance au chœur. Voyez la Chronique du diocèse d'Auch. p. 531.

Jean VI de Lacroix, auscitain, chanoine de Ste,-Marie, et archidiacre de Pardeilhan, fut élu par le chapitre archevêque d'Auch, nonobstant la nomination que le roi François I. er avait fait du cardinal de Tournon, en vertu du concordat de Léon X. Il exista quelque temps des débats entre l'archevêque et les chanoines; mais le cardinal ayans

fait entendre à ces derniers qu'il obtiendrait leur sécularisation, Lacroix, qui ne la désirait pas moins que ses confrères, se désista de son droit. Il fit don d'une statue de la Vierge en argent, et mourut en 1547.

François III de Tournon fut d'abord archevêque d'Embrun, ensuite de Bourges. Ayant été fait cardinal, il fut nommé arche-

vêgne d'Auch en 1538.

A l'entrée des archevêques d'Auch, le baron de Montaut conduisait la mule du prélat, servait à table, et emportait ensuite le buffet. Le baron de Montaut avant fait le service à M. de Tournon, et celui-ci se servant de vaisselle de verre, le baron, après l'avoir reçue, la rompit en présence de toutes les personnes qui avaient assisté au festin. L'archevêque ressentit une peine si vive de cette action scandaleuse, que peu de jonrs après il quitta Auch, et partit pour Rome. Cependant, l'an 1548, la nouvelle église de Ste.-Marie fut consacrée par M. Jean Dumas, évêque de Cardyte en Syrie, grand-vicaire de l'archevêque d'Auch. Cette cérémonie eut lieu à pareil jour qu'avait été faite la première dédicace en 1121. Le collége fut achevé. Le cardinal ayant été transféré à l'archevêché de Lyon en 1553, mourut à St.-Germainen-Laye en 1562.

Hypolite-Charles d'Este, fils du duc de Ferrare, cardinal, archevêque de Milan, ensuite de Lyon, le fut d'Auch en 1554. Il fit démission de son archevêché, sans avoir paru dans son diocèse, en 1562. Il mourut à Rome en 1572.

Jean VII de Chaumont fut élu archevêque

d'Auch en 1566 par le chapitre.

En 1569, Montgomery, à la tête de l'armée de Jeanne de Navarre, surprit la ville d'Auch, et la traversa sans y causer de

dommage.

Le 2 septembre 1576, Henri de Bourbon, roi de Navarre, comte d'Armagnae, et depuis roi de France, accompagné de plusieurs princes et seigneurs se rendit dans la maison de ville d'Auch, où il fit serment de maintenir les statuts et priviléges des habitans, et les consuls lui firent hommage d'un baiser.

(Voy. l'hist. des villes du diocèse d'Auch, manuscrit de la bibliothèque publique de cette

dernière ville ).

Louis d'Este, cardinal, neveu de l'archevêque Hypolite d'Este, et nommé son successeur par le pape, prit possession par procureur eu 1578. Il fut envoyé en qualité de légat vers le roi de France, et assista aux états de Blois. Il mourut à Rome en 1586, ayant ordonné que son cœur fût envoyé dans l'église de Ste.-Marie. Henri I de Savoie, marquis de St.-Sorlin, et neveu du précédent archevêque, fut nommé en 1590, et fit démision en 1597.

Léonard de Trapes, archevêque d'Auch en 1597, acheva les voûtes de Ste-Marie et les vitraux du chœur. Il donna à cette église de riches ornemens, consacra l'église du collége, et visita les tombeaux des saints évêques qui sont dans les chapelles souterraines. Il fonda le grand couvent des Ursulines et celui des Capucins où il fut autorisé à prendre l'habit, en conservant néanmoins ses attributions archiépiscopales. Il institua la congrégation des Pénitensbleus, et décora leur église de beaux tableaux qui ont été détruits dans la révolution. (C.) Il mourut le 29 octobre 1629, en odeur de sainteté, après avoir ordonné qu'on l'ensevelît dans la chapelle souterraine de St.-Austinde. ( Voyez pag. 38, Partie descriptive. )

Dominique de Vic, coadjuteur du précédent, conseiller-d'état en 1621, archevêque de Corynthe in partibus, fut nommé archevêque d'Auch le 16 février 1626. Il fit faire les vitraux des chapelles de la nef, et donna de riches ornemens. Il mourut à Armenon-

ville en 1661.

Henri de Lamothe-Houdancour, comman-

deur des ordres du roi, grand-aumônier de la reine mère Anne d'Autriche, d'abord évêque de Rennes, ensuite archevêque d'Auch en 1662, sit bâtir le jubé de la porte du chœur, le porche et les clochers, les balustres des chapelles, les orgues et la tribune qui les supporte, et sonda le grand séminaire. Il mourut à Mazeres le 24 sévrier de 1684, et sut inhumé sous le clocher septentrional. Le pape Innocent XI ayant appris sa mort, s'écria qu'une des colonnes de l'église était tombée.

Arnaud-Anne-Tristan de la Beaume de Suze, évêque de Tarbes en 1675, de St.-Omer en 1677, enfin archevêque d'Auch en 1684, établit les jésuites dans le séminaire.

et mourut à Paris en 1705.

Augustin de Meaupou, évêque de Castres en 1692, archevêque d'Auch en 1705, fit de giandes aumônes, donna à son église une statue d'argent de St. Augustin, et fonda les Sœurs-grises dans l'hôpital. Ayant commencé la reconstruction du palais archiépiscopal, il mourut et fut enterré dans le chœur en 1712. (Voyez pag. 39, Partie descriptive.)

Jacques Desmarets, conseiller-d'état, agent général du clergé, évêque de Riez, ensuite archevêque d'Auch en 1713, finit la construction du séminaire et celle de la

place de Ste.-Marie, telle qu'elle existe aujourd'hui, projetée auparavant par M. de Maupeou. Il mourut à Paris en 1725.

Melchior de Polignac, cardinal, abbé de Corbie, ambassadeur de France à Rome, nommé archevêque d'Auch en 1725, mourut à Paris en 1742, sans avoir vu son diocèse.

Jean-François de Montillet, évêque d'Oleron, Archevêque d'Auch en 1742, composa le catéchisme du diocèse, acheva le palais archiépiscopal, sit placer les portes de fer aux trois grandes entrées, sit construire la belle chaire de la nes, réduisit le nombre des sêtes, et laissa de beaux ornements à l'église métropolitaine. Il mourue à Paris en 1775.

Claude-Marc-Antoine d'Apchon, ancien officier de marine, évêque de Dijon, archevêque d'Auch en 1775, après avoir embelli le séminaire, mournt à Auch et fut inhumé, par son ordre, au pied de la croix du cime-

tière en 1783.

Louis - Apollinaire de Latour - du - Pin-Montauban, évêque de Nanci, archevêque d'Auch en 1785, distribua de grandes aumônes, et donna des exemples d'une piète profonde et d'une grande charité. Il fut persécuté cruellement, dès le commencement de la révolution, par ceux qui avaient été les objets de ses bienfaits. Il resta en Espagne jusques au rétablissement de la religion catholique en France, et snt nommé, des sa rentrée, archevêque-évêque de Troyes, à la place de M. de Noé, mort en 1802.

M. de Latour-du-Pin fut bientôt après son installation, élevé au rang de commandant de la légion d'honneur. Mais la mort est venue l'enlever à ses nouvelles

ouailles en 1807.

Le clergé de Ste.-Marie, pénétré de respect et d'amour pour ce vénérable prélat, a fait placer dans la sacristie son portrait donné par un citoyen d'Auch, admirateur zélé des hommes qui se dévouent au bien public.

#### NOTES.

(A) Dans la chronique du diocèse d'Auch, nous lisone que Gervais Drouet, sculpteur et architecte, a fait construire, sur ses dessins, les clochers et le jubé. Des renseignemens donnés par des ingénieurs instruits, il résulte que c'est sut les plans de Cotte qu'a été construit le porche ; cependant on remarque entre les piédestaux des colonnes du côté du nord et de celui du sud, une inscription ainti conque: JOAN. BEAVIEW FACIEBAT; entre les deux derniers piédestaux du premier ordre de la façade, on lit du côté du nord 1564, et du cô é du midi, 1567. Sans doute que la construction des trois ordres a eu lieu à divers temps. et que M. de Lamothe-Houdancour a seulement terminé cet édifice commencé long-temps avant lui.

(B). Ce monument détruit dans la révolution, devait être rétabli au moment de l'impression de cette Notice.

Il ne tardera pas sans doute à l'être.

(C). Ceux du plafond, qu'on croit être de Subleyras, monument précieux pour Auch, vont trouver leur place dans la nouvelle église de St.-Orens. Ils lui donneront un grand lustre en y attirant les amateurs et les étrangers dont ils fixaient autrefois la curiosité, et rachèteront les défauts essentiels dont cet édifice est rempli.

(D). Lors de l'inhumation de M. Despiau, curé de Ste.-Marie, qui fut enseveli au même endroit où l'avait été M. d'Apchon, le clergé s'empressa de recueillir ses cendres et de les faire transporter, avec l'épitaphe, dans les cryptes de Ste.-Marie. La nouvelle sépulture de ce prélat a été rétablie dans la chapelle du purgatoire pour laquelle il avait une dévotion toute particulière.

**种类种种种类型工程的**自身企业的主要。在1000年间的主义。



The state of the s

The second of and all the resource states

